
ÉDITORIAL

Élections municipales

Le vent serait-il en train
de tourner ?

CE QUE LES MEMBRES EN PENSENT

La Grande Bibliothèque
du Québec :
enthousiasme contrôlé

LE SPPMM EN ACTION

On ne naît pas
syndicaliste, on le
devient

HUMEURS

Un sondage exclusif
jette un éclairage cru
sur une campagne où
les carottes sont cuites

DOSSIER

Dis-moi qui tu es et je
te donnerai le meilleur
service municipal

Élections municipales

Le vent serait-il en train de tourner ?

par Michel Vézina
président

Le chef sans substance, celui à qui l'on a donné tous les quolibets, semble avoir acquis de l'expérience. Lentement mais sûrement, Pierre Bourque mène une campagne populiste, mais habile. Si bien que ce que l'on croyait impossible pourrait devenir réalité : Pierre Bourque dirigera peut-être l'hôtel de ville en novembre prochain !

Se sachant médiocre en communication médiatique, mais plus à l'aise en communication interpersonnelle, le maire passe ses samedis dans les centres communautaires et dans les parcs. Il serre des mains, parle aux gens, se montre empathique.

Sa cible, les communautés culturelles. Depuis quelques mois, les gestes dans le but de séduire cette portion de l'électorat se multiplient. L'annonce qui a eu le plus d'éclat est sans doute l'octroi de 5 000 \$ à un comité qui se penchera sur les problèmes du quartier défavorisé de Côte-des-Neiges. Cette annonce a été faite après que le maire eut passé une nuit chez un résidant pakistanais, soi-disant pour mieux comprendre les difficultés des immigrants. Démagogue tant que vous voudrez, le maire pense que c'est ainsi qu'il gagnera des votes. Et il n'a peut-être pas tort.

Pierre Bourque s'appuie sur sa principale réalisation, celle de ne pas avoir augmenté les taxes, pour éclipser ses adversaires. Jusqu'à maintenant, ceux-ci n'ont pas grand-chose à proposer. Jacques Duchesneau démontre qu'il est un néophyte en politique lorsque, après avoir désavoué les orientations politiques proposées lors du congrès de fondation de son parti, il n'exclut pas une hausse de taxes et fait ensuite volte-face. Quant à Jean Doré, il n'a pas encore vraiment plongé. Il promet, lui aussi, de ne pas augmenter les taxes, mais est-il crédible ?

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, qui a ouvertement méprisé Pierre Bourque pendant de nombreux mois, semble actuellement lui donner son appui. L'injection de fonds dans les installations scientifiques et, plus récemment, le financement de l'expropriation des résidants du quartier Caty-Bruneau procurent à Pierre Bourque une aide inespérée. Peut-être parce que le gouvernement du Québec voit dans sa réélection une façon d'asseoir sa mainmise sur Montréal ?

DES NOUVELLES DE
LA CUM

Les clauses orphelin :
l'alarme est sonnée

NOUVELLES
EXPRESS

En juin dernier, un sondage mesurant l'intention de vote des Montréalais indiquait un pourcentage de 32 % pour Jacques Duchesneau, 22 % pour Jean Doré, 19 % pour Pierre Bourque et un minuscule 2 % pour Michel Prescott. Par rapport à un sondage réalisé en mars, Duchesneau avait gagné sept points, et Bourque, cinq. Mais c'était avant le congrès de fondation de Nouveau Montréal, avant que Duchesneau ne s'empêtre dans le compte de taxes. Qu'en serait-il aujourd'hui si l'on posait la même question ? Parions que le maire aurait encore gagné quelques points.

Il est fort possible que Pierre Bourque obtienne un deuxième mandat, de justesse peut-être et avec peu de ses conseillers élus. À moins que l'un des candidats ne propose un programme qui se tienne et, surtout, rappelle au public que les bourdes de Pierre Bourque ont été nombreuses et coûteuses, même s'il ne les a pas encore payées par une hausse de taxes.

Élections municipales

Le vent serait-il en train de tourner ?

par Michel Vézina
président

Le chef sans substance, celui à qui l'on a donné tous les quolibets, semble avoir acquis de l'expérience. Lentement mais sûrement, Pierre Bourque mène une campagne populiste, mais habile. Si bien que ce que l'on croyait impossible pourrait devenir réalité : Pierre Bourque dirigera peut-être l'hôtel de ville en novembre prochain !

Se sachant médiocre en communication médiatique, mais plus à l'aise en communication interpersonnelle, le maire passe ses samedis dans les centres communautaires et dans les parcs. Il serre des mains, parle aux gens, se montre empathique.

Sa cible, les communautés culturelles. Depuis quelques mois, les gestes dans le but de séduire cette portion de l'électorat se multiplient. L'annonce qui a eu le plus d'éclat est sans doute l'octroi de 5 000 \$ à un comité qui se penchera sur les problèmes du quartier défavorisé de Côte-des-Neiges. Cette annonce a été faite après que le maire eut passé une nuit chez un résidant pakistanais, soi-disant pour mieux comprendre les difficultés des immigrés. Démagogue tant que vous voudrez, le maire pense que c'est ainsi qu'il gagnera des votes. Et il n'a peut-être pas tort.


Pierre Bourque s'appuie sur sa principale réalisation, celle de ne pas avoir augmenté les taxes, pour éclipser ses adversaires. Jusqu'à maintenant, ceux-ci n'ont pas grand-chose à proposer. Jacques Duchesneau démontre qu'il est un néophyte en politique lorsque, après avoir désavoué les orientations politiques proposées lors du congrès de fondation de son parti, il n'exclut pas une hausse de taxes et fait ensuite volte-face. Quant à Jean Doré, il n'a pas encore vraiment plongé. Il promet, lui aussi, de ne pas augmenter les taxes, mais est-il crédible ?

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, qui a ouvertement méprisé Pierre Bourque pendant de nombreux mois, semble actuellement lui donner son appui. L'injection de fonds dans les installations scientifiques et, plus récemment, le financement de l'expropriation des résidants du quartier Caty-Bruneau procurent à Pierre Bourque une aide inespérée. Peut-être parce que le gouvernement du Québec voit dans sa réélection une façon d'asseoir sa mainmise sur Montréal ?

En juin dernier, un sondage mesurant l'intention de vote des Montréalais indiquait un pourcentage de 32 % pour Jacques Duchesneau, 22 % pour Jean Doré, 19 % pour Pierre Bourque et un minuscule 2 % pour

Michel Prescott. Par rapport à un sondage réalisé en mars, Duchesneau avait gagné sept points, et Bourque, cinq. Mais c'était avant le congrès de fondation de Nouveau Montréal, avant que Duchesneau ne s'empêtre dans le compte de taxes. Qu'en serait-il aujourd'hui si l'on posait la même question ? Parions que le maire aurait encore gagné quelques points.

Il est fort possible que Pierre Bourque obtienne un deuxième mandat, de justesse peut-être et avec peu de ses conseillers élus. À moins que l'un des candidats ne propose un programme qui se tienne et, surtout, rappelle au public que les bourdes de Pierre Bourque ont été nombreuses et coûteuses, même s'il ne les a pas encore payées par une hausse de taxes.



Ce que
les membres
en pensent...

La Grande Bibliothèque du Québec : enthousiasme contrôlé ?

*Propos recueillis par Jeanne Painchaud,
chargée de communication
Débat animé par Alain Côté,
vice-président Organisation*

L'idée de la Grande Bibliothèque du Québec est maintenant très concrète. Le projet de loi a été adopté en juin dernier. La GBQ, comme on l'appelle déjà, logera rue Berri, entre Maisonneuve et Ontario. Cependant, l'entente Québec-Montréal n'a pas encore été conclue (prêt de personnel, apport de Montréal, valeurs des collections montréalaises, etc.) Inévitablement, on est tenté de demander : et Montréal dans tout ça ? À la suite d'un appel à tous, une douzaine de membres ont accepté l'invitation de l'équipe de Profil pour discuter de la question. Le débat a eu lieu au début de l'été, bien avant la nomination de Lise Bissonnette comme PDG de la nouvelle institution.

Croyez-vous que c'est un projet emballant pour la Ville de Montréal ?

Un vacuum

« Le projet de la GBQ est intéressant, mais amène ses inquiétudes : le départ de la Bibliothèque centrale créera un vacuum dans le réseau des bibliothèques. Quelles en seront les conséquences ? Je crois, en outre, que le mariage entre la Bibliothèque centrale et la Bibliothèque du Québec sera difficile. »

Deux pauvretés

« Oui, c'est un projet emballant. Mais je ne suis pas sûr du résultat : on est allé chercher deux pauvretés et on voudrait créer une richesse... Ce sont deux institutions ayant des mandats très différents qui devront vivre ensemble. »

C'est à Montréal que ça se passe

« Cette fusion de deux institutions très différentes n'est pas la meilleure formule. Je me pose une question : est-ce que l'offre de service en souffrira ? Le réseau des bibliothèques ne sera pas bien consolidé après le départ de la Bibliothèque centrale. »

« Ça fait très longtemps qu'il n'y a rien sur le développement des bibliothèques publiques au Québec. Enfin, il y a un projet dans le domaine et, de plus, c'est à Montréal que ça se passe ! »

L'emplacement...

« En ce qui a trait au débat public, il a plutôt porté sur l'emplacement de cet immense investissement ; tous les autres aspects du débat sont restés du domaine des spécialistes. »

« À Paris, on n'hésite pas à foutre un gros édifice dans un quartier qui n'est pas du tout concerné par le projet. Ainsi, l'Opéra de la Bastille a été construit dans un quartier ouvrier, et le Musée des sciences, dans le quartier des abattoirs. À Montréal, pourquoi n'a-t-on pas choisi l'ancien édifice de Simpsons, pourquoi n'a-t-on pas envahi l'Ouest par une grosse institution francophone ?

En France, il faut se rappeler que la Très Grande Bibliothèque a fait l'objet d'un grand débat et a même fait scandale. Je pense également à Beaubourg, au Musée d'Orsay. Ce sont des projets qui ont suscité la controverse et c'est normal là-bas. Alors qu'ici, on dirait qu'on a peur de la controverse. »

Un équipement métropolitain

« C'est un projet fort attendu à l'échelle municipale. Auparavant, Québec était beaucoup moins enclin à injecter des fonds dans un tel projet. Maintenant, c'est le cas, et il faut s'en réjouir.

J'y vois trois niveaux de préoccupation. D'abord, l'apport et la mise de la Ville dans le projet, c'est-à-dire la valeur de la collection de la Bibliothèque centrale et l'expertise. On est convoité en justes noces, mais il faut se demander : qu'elle sera la dot ? Deuxièmement, il s'agit d'un partenariat qui est en fait une rationalisation. Par conséquent, il y a des enjeux qui ne sont pas encore cernés. Enfin, il y a beaucoup de béton dans ce projet-là. Sauf que d'année en année, la GBQ deviendra un équipement métropolitain. »

Le débat se poursuit

« Les bibliothèques de quartier commencent à entrer dans notre culture, ce qui n'était pas le cas auparavant, si on compare avec le Canada anglais ou les États-Unis. Ici, la confusion voulant que les bibliothèques et l'éducation soient la même chose vient de l'élite. Le fait que l'emplacement de la GBQ soit à côté de l'UQAM ne fera rien pour faire mentir cette perception populaire qui veut que "la bibliothèque, ce n'est pas pour moi" »

Opportunité de changement

« On a l'opportunité de faire quelque chose de neuf, d'offrir de nouveaux services, de nouveaux produits. La plupart des institutions culturelles sont introverties. Est-ce que la GBQ sera extrovertie, enfin ? »

Une meilleure accessibilité

« Je crois qu'on se prive d'enthousiasme. La GBQ règle le problème de l'accessibilité. Actuellement, seulement 20 % de la collection de la Bibliothèque centrale est accessible sur les tablettes. Et l'animation à la Bibliothèque centrale fait défaut parce qu'il n'y a pas assez de place. »

Un outil de promotion de la culture

« C'est vrai que les deux institutions ont des fonctions différentes, mais cette mixité peut produire des résultats étonnants. Si la fusion est bien menée, elle peut amener une visibilité de la lecture et du livre, et le projet est excellent pour la promotion de la littérature au Québec. Par contre, la GBQ ne peut régler tous les problèmes de lecture. Pas une seule institution ne peut le faire. Cependant, le projet peut avoir un effet d'entraînement. »

Montréal perd une expertise

« La Ville perdra une expertise typiquement montréalaise : le multiculturalisme, l'analphabétisme, etc. C'est maintenant la GBQ qui l'aura. La population québécoise voudra que l'expertise de la GBQ s'étende à tout le Québec, pas seulement à Montréal... »

Victime de son inertie...

« La GBQ, c'est le résultat d'une tendance de la politique municipale : tu attends tellement pour régler un problème que quelqu'un qui a plus d'argent que toi arrive et règle ton problème... »

Les bibliothèques de quartier

« La GBQ est le principal dossier culturel des 10 dernières années. Et vous savez quel en est l'enjeu majeur ? Est-ce que cela va relancer la lecture ? Est-ce que cela va résoudre le problème de l'achat de livres ou de la disponibilité du livre ? Il n'y a pas encore de réponses à ces questions alors qu'il y a tant d'argent investi. »



Faut-il craindre pour les bibliothèques de quartiers ?

Un membre entame la discussion

« Ma crainte, c'est qu'on dise : "On a assez donné à Montréal, vous l'avez votre gâteau." Mais on a besoin à la fois de la GBQ et des bibliothèques de quartier. »

Une participante explique

« À mon avis, c'est la GBQ qui va l'emporter, et les contrecoups seront absorbés par le réseau des bibliothèques, en matière de financement et de personnel. Il y aura de moins en moins de personnel spécialisé, et on ira chercher l'expertise à la GBQ. »

Une expertise méconnue

« Contrairement à ce qui a été véhiculé, la bibliothèque de quartier remplit sa mission, celle de promouvoir la lecture. Les gens continueront d'aller dans leur quartier plutôt qu'à la GBQ. »

Un roulement énorme

« La collection complète de la bibliothèque de quartier Côte-des-Neiges sort trois fois durant une année ! Le roulement est énorme, et la bibliothèque répond à un besoin. »

Une autre personne fait le point

« La GBQ, plus spécialisée, c'est pour l'élite, et les bibliothèques de quartier, c'est pour la base. Il doit y avoir un équilibre. »



Que faudra-t-il surveiller ?

Québec prend le contrôle

« Il y a un problème avec la direction de la GBQ. Au départ, on prévoyait un président et un directeur général. Maintenant, on prévoit plutôt un PDG, qui sera un fonctionnaire de Québec. Il ne fera pas de débat et aura moins de prise dans le milieu. Sera-t-il bibliothécaire de formation ? On ne le sait pas. Quant au conseil d'administration de 13 membres, sept personnes seront nommées par Québec et trois personnes seulement viendront de la Ville de Montréal, c'est inquiétant. »

Vigilance

« Il faudra être vigilant pour ce qui est du fonctionnement de la GBQ. Est-ce que le gouvernement du Québec tiendra ses promesses ? Est-ce que Montréal se désengagera de ses bibliothèques ? Quelle sera la nouvelle affectation du 1210, rue Sherbrooke ? »

La Grande Bibliothèque du Québec en quelques points

- La GBQ sera une troisième institution, une corporation autonome.
- La GBQ sera dirigée par un conseil d'administration, dont les membres sont pour la plupart nommés par le gouvernement du Québec.
- Les livres venant de la Bibliothèque de Montréal seront prêtés à la GBQ ; ils resteront donc la propriété de la Ville.
- Il s'agit d'un projet qui résout une problématique montréalaise d'inaccessibilité de la collection ; à peine 20 % de la collection de la Bibliothèque centrale est actuellement accessible sur les tablettes.
- La GBQ aura son propre budget d'acquisition, soit 40 M\$ par année, auquel contribuera la Ville de Montréal.

On ne naît pas syndicaliste, on le devient !

par Carole Paquin
conseillère en communication

« On en avait besoin, et il faut répéter l'expérience périodiquement. » Tels ont été, en résumé, les commentaires des délégués syndicaux à la suite de la journée de formation intensive qu'ils ont suivie au début de l'été. La session se tenait à l'Institut d'hôtellerie. Elle faisait suite à l'une des recommandations contenues dans notre dernier plan stratégique.

Organisée par Laurent Lavigne et Alain Côté, la journée a demandé plusieurs semaines de préparation. Toutes les facettes de la vie syndicale ont été passées en revue. Il a fallu synthétiser et vulgariser la matière afin de la rendre accessible. Certains aspects particulièrement ardu, tel notre régime de retraite, ont dû être fouillés davantage. À l'heure du lunch, notre conseiller juridique est venu nous parler de l'évolution du syndicalisme professionnel.

L'objectif était d'améliorer les connaissances des délégués syndicaux en vue d'accroître leur participation et leur rôle au sein de notre organisation. L'expertise se trouve actuellement concentrée entre les mains de quelques personnes, ce qui pourrait constituer une faiblesse si nous n'y voyons pas. Les relations de travail de plus en plus complexes et l'augmentation constante de notre effectif rendent nécessaire une plus grande décentralisation



des connaissances et des responsabilités syndicales.

Jusqu'en 1980, le syndicat ne représentait que 25 membres, de sorte que le président gérait à lui seul, la plupart des dossiers.

Aujourd'hui, la situation est différente. Nous sommes plus de 550 membres, et tout indique que notre effectif va continuer de s'accroître au cours des prochaines années. Les actions prises pour la défense de notre champ de compétence devraient nous mener à près de 600 membres d'ici la fin de l'année. Le président ne peut plus répondre à toutes les demandes. Nous devons moderniser nos façons de faire, et de leur côté, les membres doivent prendre l'habitude de s'adresser à leur représentant de section.

En plus de la matière théorique et pratique, les grandes lignes de l'histoire du SPPMM ont été présentées par le président, Michel Vézina. Cette partie, qui a été rédigée expressément pour la formation, sera peaufinée au cours des prochains mois. Notre syndicat a maintenant 33 ans. Jusqu'à maintenant, peu de choses ont été écrites sur son histoire, et avec l'éventuel départ à la retraite des délégués syndicaux, c'est aussi notre mémoire qui s'en va.




À la fin de la journée, Laurent et Alain ont animé un jeu-questionnaire, question de savoir si les participants avaient assimilé la matière. Les résultats ont confirmé l'utilité de cette journée, aucun des participants n'ayant obtenu une note parfaite. Comme quoi on ne naît pas syndicaliste, on le devient. C'est Nicole Brien qui a eu le meilleur résultat. Elle a mérité une excellente bouteille qui, paraît-il, a surtout

fait le bonheur de son *chum* !

Un sondage exclusif jette un éclairage cru sur une campagne où les carottes sont cuites !

par Jacques Boivin
conseiller en développement communautaire

N Ne reculant devant rien pour permettre aux membres du SPPMM de bien décoder les enjeux de la prochaine élection, j'ai pris l'initiative de procéder à un sondage scientifique pour faciliter la pose des X sur les bulletins de vote de ceux et celles d'entre vous qui ont élu domicile sur le même terrain que leur pratique professionnelle. Sur un échantillonnage de quatre personnes sélectionnées selon un mode aléatoire simple, trois d'entre elles ont accepté de répondre à mes questions. Surtout, et je ne le croirais pas si ce n'était pas moi qui l'écrivais, **le hasard a fait en sorte que trois de ces personnes sont candidats à la mairie de Montréal !** Plus encore, et bien que l'éthique professionnelle m'oblige à taire son nom, je signale que la quatrième personne, qui a préféré rester discrète, convoite également ce poste, ce qui démontre, si besoin est, que le hasard travaillait vraiment fort dans le coin ce soir-là. Je vous offre, en exclusivité et tout à fait gratuitement, les résultats de cette enquête avec la conviction qu'un regard neuf sur l'actuelle campagne habitera vos yeux à la suite de cette lecture. Le sondage a été fait dans la nuit du 25 août 1998, entre 3 h et 4 h du matin. La marge d'erreur est de 95 %, 10 fois sur 10. Pour préserver le caractère confidentiel des renseignements obtenus, nous escamotons le nom de famille des répondants.

			
	Pierre B.	Jean D.	Jacques D.

<p>En quoi votre formation académique vous prédispose-t-elle au rôle de maire ?</p>	<p>J'ai su métamorphoser mon bac en horticulture en bac vert. Il me reste à éviter d'être transformé en <i>backbencher</i> !</p>	<p>Quoi de mieux qu'un diplôme de Laval, hein ?</p>	<p>J'ai été élu trois fois président de la classe pendant mon séjour à l'Institut de police de Nicolet.</p>
<p>Quelle analyse faites-vous de la situation budgétaire et fiscale de Montréal ?</p>	<p>Personne ne peut nous planter là-dessus. Nous avons semé pendant quatre ans pour faire fleurir la santé financière et nous sommes à la veille de récolter le fruit de notre labeur !</p>	<p>Va falloir en pédaler un coup si on veut remonter la côte, remettre la Ville en piste et faire en sorte que la roue de l'économie se remette à tourner !</p>	<p>La Ville est budgétairement menottée, emprisonnée dans un carcan financier et matraquée par le pelletage du gouvernement du Québec ! La présente administration mérite la peine capitale !</p>
<p>Que comptez-vous faire pour freiner l'étalement urbain ?</p>	<p>Je me sentirais plus à l'aise de parler de « pétalement urbain », compte tenu du succès de notre campagne d'embellissement « Fleurir Montréal ».</p>	<p>Nous allons transformer les autoroutes Ville-Marie, Décarie et Métropolitaine en quartiers résidentiels reliés par des pistes cyclables ! Les usagers n'auront plus qu'à s'y installer à demeure !</p>	<p>Vous n'allez quand même pas me demander de mettre fin à l'effet « trou de beigne » à Montréal !</p>

<p>Croyez-vous à la cause environnementale et au recyclage ?</p>	<p>Bien sûr ! Je suis un ancien fonctionnaire recyclé en maire. Les résultats de la campagne électorale devraient vous confirmer qu'il s'agit là d'un développement durable !</p>	<p>Bien sûr ! Je suis ancien maire recyclé en homme d'affaires. Les résultats de la campagne électorale devraient vous confirmer qu'un tel recyclage est recyclable !</p>	<p>Bien sûr ! Je suis un ancien policier qui va se recycler en maire. Considérant que je perds mes galons dans l'opération, vous conviendrez avec moi que je suis dégradable !</p>
<p>Quel est le plus gros changement que la politique apporte dans votre vie ?</p>	<p>C'était plus facile de faire des épandages au Jardin botanique que de lire les sondages les matins de panique !</p>	<p>J'étais parti pour passer mes journées à vendre des cartes à puce. Maintenant, il faut que je me secoue les puces toute la journée pour vendre des cartes du Parti !</p>	<p>Avant, je faisais passer les prévenus au détecteur de mensonge alors que maintenant, on m'a prévenu que je devrais faire passer des mensonges à mes électeurs ! Surtout, c'était plus facile de remplir le panier à salade en quelques heures que de remplir quelques électeurs de salades !</p>

<p>Comment entendez-vous améliorer le climat de travail avec les cols bleus ?</p>	<p>C'est déjà fait. Vous n'avez qu'à lire leur dernière convention collective pour enfin saisir ce que signifie vraiment le projet « Montréal bleu ! »</p>	<p>J'ai mis au point une carte à puce dont la mémoire phénoménale peut contenir tous les griefs entre la Ville et les cols bleus. Nous pourrions ainsi informatiser à l'avance les conflits de travail !</p>	<p>J'ai passé la moitié de ma vie avec la Fraternité des b ufs. Je devrais pouvoir fraterniser avec les bleus !</p>
<p>Si vous êtes élu, comment prévoyez-vous fêter l'événement ?</p>	<p>On ne devrait pas se « privatiser » pour arroser ça !</p>	<p>Je vais me déguiser en <i>squeegee</i> et grimper sur l'hôtel de ville pour laver MA fenêtre !</p>	<p>Je vais me détendre en lisant « Humour en uniforme » dans le <i>Sélection</i> tout en écoutant « Les portes du pénitencier », « Jailhouse Rock », The Police...</p>

Dis-moi qui tu es et je te donnerai le meilleur service municipal

Carole Paquin
conseillère en communication

Lors de notre dernière conférence-midi, Jean-Yves Samson, de la firme de sondage Léger & Léger, est venu nous parler de l'incidence des tendances lourdes de consommation sur les attentes des citoyens à l'endroit de leurs administrations municipales. Une présentation sur plusieurs points fort éclairante, mais qui, au goût de certains, était trop axée sur la mise en valeur des outils de recherche de Léger & Léger. Nous avons fait part de ces critiques au conférencier qui nous a fait parvenir un texte pour nous aider à faire des liens plus concrets.

Nous ne percevons que des ombres

Le point de vue de M. Samson s'articule dans une approche marketing plutôt que sociopolitique. Les citoyens sont des consommateurs qui utilisent des produits-services municipaux. C'est la perception que les citoyens ont de ces « produits » qui compte et qui est mesurée, plus que leur qualité intrinsèque.

L'importance primordiale des perceptions est éloquemment illustrée par la célèbre allégorie de la caverne de Platon. Des gens vivent prisonniers au fond d'une caverne d'où ils aperçoivent l'ombre de personnes et d'événements qui se produisent à l'extérieur, sous un éclairage. Ils entendent des voix, des conversations, et les associent aux ombres. N'étant jamais sortis de la caverne, ils sont convaincus que ces ombres correspondent à la réalité. Par cette anecdote, la problématique de la relation entre l'apparence et la réalité est abordée pour la première fois.

Nous ne percevons donc qu'une partie de la réalité. Ces perceptions sont le produit de nos valeurs personnelles, qui elles, sont influencées par les tendances lourdes qui imprègnent les sociétés canadienne et nord-américaine. Nos perceptions nous mènent à des intentions et éventuellement à des comportements.

Une population vieillissante

Le démographe David Foot estime que les deux tiers des tendances lourdes de consommation sont le résultat de la réalité démographique. À 20 ans, on parle d'aventure et on a un comportement de sociabilité ; à 30 ans, on recherche la nouveauté ; à 40 ans, l'âge de la sensualité, les relations humaines acquièrent plus d'importance ; à 50 ans, on retourne aux sources ; à 60 ans, on recherche le confort et les valeurs sûres et à 70 ans, la sécurité et des garanties.

Ainsi, le fait qu'une forte proportion de la population québécoise soit actuellement d'âge mûr, et que ce vieillissement ira en s'accroissant d'ici 2015, nous indique bien des choses. Certaines évidences, par exemple l'engouement croissant pour le golf, sont tout simplement liées au vieillissement de la population.

La première tendance, la maturité, amène donc un important déplacement des valeurs et, conséquemment, des attitudes et des comportements. Bien que le revenu moyen soit stable au Canada, on observe une augmentation de la consommation, plus particulièrement des biens durables et des services tandis que l'achat des biens semi-durables et non durables diminue. C'est, bien sûr, l'augmentation de la consommation des services qui touche la Ville. Si le budget municipal est en décroissance, la demande, elle, est en croissance. Les consommateurs sont par ailleurs plus expérimentés et plus exigeants, ils s'attendent à une relation plus humaine et veulent la preuve que le produit qu'on leur propose est valable.

La deuxième tendance, c'est la révolution du savoir et des technologies. Dans toutes les entreprises, nous avons aujourd'hui affaire à un personnel instruit et compétent qui utilise des moyens sophistiqués de gestion. La clientèle vit elle aussi des mutations technologiques, et elle est très informée. Il en résulte que les demandeurs se jugent plus compétents que l'offreur, qu'ils exigent un service plus personnalisé et qu'ils veulent avoir l'heure juste.

La troisième tendance, c'est la praticité. Il y a 20 ans, on annonçait la civilisation des loisirs, mais les choses ne se sont pas produites comme il était prévu. Plusieurs ne travaillent pas, mais n'ont pas de loisirs pour autant, et ceux qui travaillent ont peu de temps libre. Les gens sont donc plus stressés et acceptent moins les compromis. Il faut donc simplifier les processus, diminuer le temps d'attente et favoriser les démonstrations qui font gagner du temps.

Dernière tendance, l'infidélité. Paraît-il qu'au Québec nous avons le record mondial de l'infidélité conjugale. En outre, 67 % des Québécois estiment que les choses ne changent pas assez vite et qu'il faudrait accélérer le mouvement. Cette proportion a doublé par rapport à 1980. Par ailleurs, on assiste à une explosion du marché au noir et à la prolifération des substituts de toutes sortes, si bien que les clients insatisfaits n'ont que l'embarras du choix. Pour fidéliser la clientèle, il faut la surprendre, favoriser la proximité psychologique, donner des garanties et offrir une valeur ajoutée par rapport aux

concurrents.

Les citoyens préfèrent le plaisir

Comment en savoir plus sur les consommateurs de façon à leur offrir les produits et services qui correspondent à leurs attentes ? La recherche traditionnelle se fait selon des paramètres sociodémographiques tels que l'âge, le revenu, etc. Ensuite, on segmente la population sondée pour mieux connaître ses diverses couches. Par exemple, dans une ville, les quartiers constituent un segment important. Les perceptions seront différentes selon qu'un citoyen habite un quartier résidentiel ou le centre-ville.

Depuis une dizaine d'années, le marketing dispose d'un outil de recherche perfectionné qui va au-delà de la sociodémographie. La sémiométrie permet de connaître les valeurs des clientèles et, par là, de mieux communiquer avec elles. Elle a d'abord été expérimentée en France, puis dans d'autres pays d'Europe et en Amérique du Nord.

À l'aide d'un questionnaire proposant l'évaluation d'un corpus de 210 mots qui expriment les grandes valeurs d'une société donnée, la carte globale des valeurs des citoyens de cette société est établie. Les répondants doivent noter la quantité de plaisir ou de déplaisir associée à chacun des mots sur une échelle de -1-2-3, +1+2+3 et 0 quand c'est neutre. La distance qui sépare les mots traduit des corrélations.

Au Québec, le groupe témoin a été constitué de 2 500 personnes représentatives. Ce qui ressort de cette étude, c'est que les valeurs des Québécois ruraux, d'âge et de salaire moyens, sont davantage du côté de l'harmonie morale. Ils aiment beaucoup des mots tels que maison, bâtisseur, discipline, famille, mais n'aiment pas poésie, labyrinthe.

De leur côté, les Québécois urbains, d'âge et de salaire moyens, qui préfèrent nudité, caresse, humour, théâtre, sont plutôt du côté de l'harmonie poétique et du plaisir. Les mots sousnotés sont également importants : foi, courage, honneur, économie, ambition et, bien sûr, trahir, guerre, mort. C'est le cas des Québécois en général, à l'exception de certains sous-groupes de jeunes qui surnotent ces mots.

Les sous-segments ont chacun leurs particularités. Par exemple, les citoyens aisés, mais encore jeunes, aiment les valeurs de plaisir du côté de l'opposition plutôt que de l'harmonie, comme mystère, vitesse, feu, sauvage, tandis que les citoyens aisés plus âgés qui ne sont pas d'accord avec grand-chose sousnotent plus qu'ils ne surnotent.

Un deuxième outil de recherche conçu spécifiquement pour sonder la satisfaction des citoyens à l'endroit de leur municipalité révèle que l'importance accordée aux loisirs est en croissance dans la banlieue. Les Montréalais leur accordent aussi une grande importance, mais les loisirs constituent une source de satisfaction. Ce n'est donc pas tellement de ce côté qu'il faut améliorer les choses. Le bât blesse plutôt du

côté des travaux publics, notamment le déneigement ou l'entretien des rues et des trottoirs.

En conclusion, le conférencier rappelle que, très souvent, ce n'est pas la qualité réelle d'un produit ou d'un service qui accroît la satisfaction du public, mais la perception positive que l'on en construit. De là l'importance du positionnement. L'offre de service doit tenir compte des tendances lourdes de société. Il faut personnaliser le contact avec la clientèle, donner des preuves, simplifier les processus, améliorer le temps de réponse. Il faut par ailleurs apprendre à communiquer avec des segments de population et émettre des messages qui correspondent à leurs valeurs et à leurs croyances.



Syndicat des professionnelles
et professionnels municipaux
de Montréal

**Membre du Conseil québécois
des professionnels, professionnelles
et cadres (CQPC)**

Rédactrice en chef

Carole Paquin

Collaborateurs

Jacques Boivin
Alain Côté
Marielle Delorme
Laurent Lavigne
Jeanne Painchaud
Alain Ruel
Suzanne Turgeon
Michel Vézina

Secrétariat

Hélène Gauthier

Direction artistique

Guylaine Bérubé Design

Imprimé par MP Photo

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Permanence syndicale

Siège social :

507, Place d'Armes
bureau 305
Montréal (Québec) H2Y 2W8
Téléphone : 845-9646
Télécopieur : 842-5281
Adresse électronique: sppmm@sppmm.org
Site Web: www.sppmm.org

Exécutif

Président

Michel Vézina 845-9646

Secrétaire

Lise Langlais

Trésorier

Robert Melanson

Vice-président CUM

Louis-Alain Ferron

Vice-président Ville

Laurent Lavigne

Vice-président Relations de travail

Alain Ruel

Vice-présidente Organisation

Alain Côté

Comités

Caisse de retraite

Claude Paquette

Développement professionnel

Claudy Duvivier

Environnement et Sécurité

Réjean Gauthier

Avantages et Assurances

Nicole Brien

Registrariat

Alain Ruel

Les clauses orphelin : l'alarme est sonnée !

par Suzanne Turgeon
préposée à la planification

Le 16 juin dernier, le ministre du Travail, Mathias Rioux, annonçait son intention de mandater la Commission parlementaire de l'économie et du travail pour qu'elle tienne des audiences publiques sur le phénomène des clauses orphelin dans les conventions collectives. Les audiences ont débuté le 25 août, et il va sans dire que le SPPMM y a participé, puisque la convention collective des professionnels de la CUM est affligée d'une clause orphelin depuis décembre 1991.

Bien sûr, le syndicat aurait pu contribuer au débat de chiffres et de statistique autour du sujet, en élaborant sur la mécanique des nouveaux groupes de fonctions et des nouveaux maxima et minima des échelles salariales introduites en décembre 1991 à la CUM. Cependant, il a été jugé plus opportun de jeter un éclairage nouveau sur le dossier en faisant part de l'aspect humain des sept années passées sous le régime d'une clause orphelin.

À souligner d'abord qu'à la signature de la dernière convention, un nombre appréciable de postes cols blancs ont été intégrés aux postes professionnels ; ces postes représentaient, à ce moment-là, près du quart de l'effectif de l'unité CUM. Il va sans dire que ces nouveaux membres, en prenant connaissance des conditions de leur intégration, se sont sentis floués ; dès le départ, les relations ont été perceptiblement tendues non seulement au cours des réunions syndicales, mais également au travail.

Ainsi nous nous sommes retrouvés dans une situation où les plus anciens manifestaient un embarras certain d'avoir accepté une clause orphelin en protégeant leurs acquis monétaires, alors que tous ceux qui sont entrés en fonction après la signature de la convention ne cachaient pas, et avec raison, leur sentiment de vivre une injustice.



Cette injustice apparaissait d'autant plus criante que les nouvelles échelles, en plus de fixer un salaire plus bas à l'embauche, étaient combinées à une pratique qui ne reconnaissait que les années d'expérience requises pour le poste dans l'établissement de la rémunération. Cette pratique s'est traduite par une rémunération inférieure à ce que les professionnels pouvaient obtenir sur d'autres marchés d'emploi.

Quant aux « anciens » qui bénéficiaient toujours d'une échelle de rémunération supérieure, mais dont les fonctions avaient été reclassées dans des groupes de fonctions inférieures, leur sentiment de dévalorisation était et est toujours manifeste par rapport à leurs collègues dont les fonctions n'ont pas été dévaluées. Est-ce là le prix qu'ils doivent payer pour libérer une conscience fautive ?

Dans un autre ordre d'idées, soulignons que tous les postes professionnels créés après la signature de la convention ont été assujettis aux échelles de rémunération inférieures. Aucun besoin ne s'est, semble-t-il, manifesté d'embaucher des conseillers du niveau de responsabilités le plus élevé. Présentement, après sept années, 42 % de l'effectif de l'unité, soit 14 postes sur 33¹, est assujetti à des échelles associées à la situation d'orphelin. Si la situation n'est pas réglée, il faut anticiper que les prochaines conventions collectives pourraient, cette fois-ci, se signer sur le dos des anciens, d'autant plus que nombre de professionnels dits orphelin à statut d'embauche temporaire est en croissance. L'employeur s'est en effet largement prévalu du prolongement de trois à cinq ans de la durée d'embauche pour les postes occasionnels.

L'introduction de doubles paliers apparaît donc contre-productive non seulement au point de vue du fonctionnement harmonieux de nos relations syndicales, mais également au point de vue de la motivation et de la valorisation de la personne dans son cadre de travail. Combinée au fait que les fonctions publiques de tous ordres, de par leur nature même (il s'agit là toutefois d'un autre débat), sont déjà fortement susceptibles de générer des situations propices à la démotivation et à la dévalorisation

professionnelle, l'introduction de clauses orphelin ne vient qu'amplifier une situation déjà problématique.

¹ Ce nombre a fluctué depuis 1991 en raison de nombreux départs d'employés occasionnels, mais aussi permanents.

HISTORIQUE	REGLEMENT EN VUE
<p>De janvier à juin dernier, un certain nombre d'interventions provenant de divers milieux sont venues soutenir notre position dans le dossier de la clause orphelin. Le point de départ de ces interventions semble se cristalliser autour d'une étude réalisée par M. Rock Beaudet, chercheur en relations industrielles à l'Université de Montréal, pour le compte du groupe Le Pont entre les générations. L'étude de M. Beaudet laissait entrevoir une recrudescence marquée du phénomène des clauses orphelin, particulièrement dans le secteur municipal. Ce serait la voie qu'ont privilégiée les municipalités pour faire face à la ponction par Québec de 6 % de leurs budgets.</p> <p>Le dossier a par la suite été porté par M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup et chef de l'ADQ, et par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. En avril dernier, celle-ci a demandé au gouvernement de légiférer pour empêcher l'adoption de clauses orphelin dans les conventions collectives. Selon la Commission, de telles clauses</p>	<p>Le SPPMM en est venu à une entente avec la Communauté urbaine de Montréal. Les détails de cette entente de principe, qui couvre la période du 1^{er} mars 1993 au 31 décembre 2000, doivent d'abord être formulés par écrit pour ensuite être présentés au comité exécutif au début de septembre, puis à l'assemblée générale de l'unité CUM.</p>

établissant des rémunérations ou des conditions de travail à double paliers porteraient atteinte au droit à l'égalité garanti par la Charte des droits et libertés de la personne.

Surveillez vos intérêts

Vous voulez en savoir davantage sur votre caisse de retraite ? Connaître son rendement ou les effets de l'entente que nous avons conclue avec la Ville ? Choisir les représentants qui siègent au comité de gestion ? Participez à la prochaine assemblée annuelle qui se tiendra le 8 septembre, au centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle 200, à 17 h. Un buffet sera servi.

Caisse de retraite, bis

Le comité de la caisse de retraite entreprendra cet automne la vulgarisation du règlement de la caisse. Il s'agit principalement de définir la terminologie technique et d'expliquer les principaux calculs qui intéressent nos membres tels que le montant de la rente et la date de départ à la retraite, en les illustrant par des exemples concrets. Un outil indispensable en raison de la complexité du règlement et du nombre important de départs à la retraite au cours des prochaines années.

Soyons généreux, pensons aux plus démunis

Comme tout le monde le sait, l'Accueil Bonneau a été pulvérisé par une explosion causée par une fuite de gaz, le 9 juin dernier. Un groupe de bénévoles s'est formé pour venir en aide à cet organisme. Noël Vinet, membre de notre syndicat, est responsable d'une collecte de fonds auprès des employés de la Ville. Faites parvenir vos dons au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.118, ou communiquez avec lui au 872-5544.

Un site Web en mouvement

Laurent Lavigne, vice-président Ville du syndicat, et Hélène Gauthier, notre secrétaire administrative,

suiront une formation sur la gestion des sites Web afin de dynamiser notre propre site. Nous voulons faire de notre site un outil interactif et l'utiliser, notamment, pour la confirmation des présences aux événements que nous organisons.

Projets de formation en vue ?

Il reste encore des sous pour les projets spéciaux de formation au comité de développement professionnel. Si vous désirez participer à un projet, soumettez votre demande. Pour plus d'information, communiquez avec Claudy Duvivier, responsable du comité, au 872-0394.

Les clauses normatives en négos cet automne

La ronde des négociations sur les clauses normatives est entreprise et se poursuivra tout au long de l'automne. Ces clauses touchent principalement la mobilité, la classification des fonctions, les clauses professionnelles, la gestion des griefs et la définition des règles d'arbitrage. Nous espérons avoir terminé cette dernière étape de la négociation de notre convention collective avant la fin de l'année.

Enfin, des concours !

Bonne chance à ceux et celles qui ont posé leur candidature sur les quelque 50 postes professionnels ouverts durant l'été. Compte tenu du nombre important de postes ouverts, le processus risque de se prolonger. N'hésitez pas à communiquer avec nous si des problèmes surviennent en cours de route.